

## République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Education Nationale Office National des Examens et Concours

3146 / 39063002 / 9223 / 39

## Diplôme de Baccalauréat

Vu le décret n° 63/495 du 31 Décembre 1963 portant création du diplôme de baccalauréat d'enseignement secondaire. Vu le décret n° 68/46 du 08 Février 1968 portant création du baccalauréat technique.



Alger le : 15 Juillet 2022

## Le Ministre de l'Education Nationale

Conformément au procès-verbal de la commission des délibérations de la session 2022

Décerne le diplôme de baccalauréat d'enseignement secondaire

A Melle: MEFTAH Zineb

Née le : 30 Juin 2004 à : Guemar – El Oued

Nº:

Filière : Science Expérimentales

Avec mention: Très bien

P/ Le Ministre de l'Education Nationale
Le Directeur de l'Office National des Examens et Concours

A. BELKACEMI

Signé illisible sur cachet rond portant :
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Education Nationale
Office National des Examens et Concours
Le directeur

Maître YASMINE SLIMANI Interprète Traductrice Assermentée Près le Tribunal de DAR EL BEIDA Arabe - Français - Anglais Cité Boushaki F Lot 149 Bab Ezzouar - Alger



Il n'est remis qu'un seul exemplaire du présent diplôme.